

Olympe de Gouges

Marie Gouze, dite Olympe de Gouges, est née le 7 mai 1748 à Montauban et baptisée le lendemain à l'église Saint-Jacques. Elle est de nationalité française et fille d'un bourgeois. A l'âge de dix-sept ans, le 24 octobre 1765, à l'église saint-Jean-Baptiste de Villenouvelle (Montauban), Marie Gouze est mariée à un Parisien, Louis-Yves Aubry. Quelques mois plus tard, la jeune femme donne naissance à un petit garçon, Pierre Aubry. Son mari meurt en 1766, un an après leur union. Elle ne se remaria jamais pour conserver sa liberté de publication, la loi française interdisant à une femme autrice de publier un ouvrage sans le consentement de son mari. Dans les années 1770, elle vit avec son fils, à Paris, à qui elle fait donner une éducation soignée.

Pendant son séjour à Paris, elle change de nom : ce n'est plus Marie Gouze mais Olympe de Gouges. Dans des salons qu'elle fréquente, elle fait la rencontre de plusieurs écrivains et décide de se lancer dans l'écriture. Elle fait son entrée dans la carrière littéraire grâce à une pièce sur l'esclavage des Noirs où elle se montre hostile à cette pratique. Elle monte sa propre troupe de théâtre, dont fait partie le jeune Pierre Aubry. Elle a écrit deux pièces qui seront inscrites au répertoire de la Comédie Française le 30 juin 1785. Elle reçoit des menaces de mort à cause de l'une de ses deux pièces *L'esclavage des noirs*.

Elle considère que les femmes sont capables d'assumer des tâches traditionnellement confiées aux hommes, et, dans pratiquement tous ses écrits, elle demande que les femmes soient associées aux débats politiques et aux débats de la société. Elle s'adresse à Marie-Antoinette et se lance dans l'écriture de la Déclaration des droits de la femme en 1791 sur le modèle de la Déclaration des droits de l'homme. Ce fut un succès car elle réussit à obtenir l'admission des femmes dans des cérémonies à caractère national.

Dans le conflit entre Girondins et Montagnards, elle prend position pour les premiers. Elle est condamnée à mort après avoir été interrogée suite à l'exécution de ses amis Girondins. Elle s'est défendue avec adresse et intelligence mais le jugement est exécutoire. Elle est guillotinée le 3 novembre 1793, à l'âge de 45 ans.